



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 octobre 2020  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-quinzième session**  
Points 35, 40, 86 et 135 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-quinzième année**

**Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM  
et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales  
et sur le développement**

**La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan**

**L'état de droit aux niveaux national et international**

**La responsabilité de protéger et la prévention du génocide,  
des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes  
contre l'humanité**

## **Lettre datée du 28 octobre 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Dans le prolongement de nos précédentes communications concernant le déclenchement des hostilités dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan à la suite de l'acte d'agression perpétré par l'Arménie contre l'Azerbaïdjan le 27 septembre 2020, je tiens à vous informer de ce qui suit.

Le 28 octobre 2020, les forces armées de l'Arménie ont de nouveau lancé une attaque barbare contre la ville de Barda (Azerbaïdjan), située à 100 kilomètres de la frontière avec l'Arménie et à 30 kilomètres de la zone de conflit.

La ville a été bombardée au moyen de lance-roquettes multiples Smerch de 300 mm contenant des bombes à sous-munitions, armes interdites qui ont fait 21 morts et plus de 70 blessés parmi les civils et qui ont détruit ou gravement endommagé les infrastructures civiles et des biens privés et publics.

C'était la deuxième fois en 20 heures que la ville de Barda était délibérément attaquée avec des bombes à sous-munitions. La veille, 4 civils, dont un enfant de sept ans, avaient péri dans les bombardements et 13 avaient été blessés.

Au total, depuis le 27 septembre 2020, les attaques directes menées sans discrimination par les forces arméniennes ont tué 90 civils, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, et en ont blessé plus de 380 ; elles ont aussi détruit ou endommagé quelque 2 300 maisons, 92 immeubles d'habitation et plus de 400 autres biens de caractère civil.



Le Gouvernement azerbaïdjanais a invité Human Rights Watch et d'autres organisations non gouvernementales internationales de défense des droits humains à constater les crimes commis directement sur place, à Barda et dans d'autres villes d'Azerbaïdjan touchées par des frappes balistiques dévastatrices, et à consigner les faits.

Le caractère systématique de ces actes inhumains révèle une fois de plus la nature criminelle et terroriste de ceux qui, en Arménie, ordonnent de tuer des civils et de nuire sans discrimination ou de manière disproportionnée à la population civile d'Azerbaïdjan. Le fait de prendre délibérément pour cibles des zones densément peuplées d'Azerbaïdjan montre aussi que l'image des « Arméniens persécutés », que l'Arménie et sa diaspora tentent inlassablement d'imposer au moyen de fabrications scandaleuses destinées à dissimuler leurs propres crimes de haine et leurs politiques racistes, n'est que mensonge.

Les dirigeants politiques et militaires de l'Arménie et les agents du régime raciste fantoche que ce pays a mis en place dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan sont responsables de ces crimes odieux et devront en rendre compte.

Je vous fais tenir ci-joint une déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan sur l'attaque à la roquette dirigée contre Barda (voir annexe) et vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 35, 40, 86 et 135 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yashar Aliyev

**Annexe à la lettre datée du 28 octobre 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan**

**Le 28 octobre 2020**

Le 28 octobre 2020, les forces armées de l'Arménie ont frappé la ville de Barda, en Azerbaïdjan, avec des lance-roquettes multiples Smerch, causant de lourdes pertes civiles. Lors de cette attaque perfide, 21 civils, dont des enfants, ont été tués et plus de 70 ont été grièvement blessés.

Cette nouvelle attaque contre des quartiers résidentiels de la ville, qui est située loin de la zone de conflit et où rien n'indique l'existence de cibles militaires, expose une fois de plus la nature terroriste de l'Arménie.

Le meurtre délibéré d'habitants vivant en paix à Barda commis par les forces armées de l'Arménie constitue un acte de génocide, un crime de guerre et un crime contre l'humanité.

Il s'agit d'une violation flagrante du droit international humanitaire par l'Arménie, et les dirigeants de ce pays, notamment le Premier Ministre et le Ministre de la défense, portent l'entière responsabilité d'un tel crime.

En attaquant des quartiers résidentiels et des civils azerbaïdjanaïes pendant la trêve humanitaire décrétée officiellement et ce, à la veille de la réunion de Genève des ministres des affaires étrangères des deux États avec les coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Arménie n'a qu'un but, celui de saper les négociations, d'exacerber les tensions et de faire intervenir des États tiers dans le conflit.

Garder le silence face à la barbarie des actes de l'Arménie et à l'impunité de ces crimes contre la population azerbaïdjanaïse pacifique revient à inciter les auteurs à commettre de nouvelles atrocités. La communauté internationale devrait faire ce qu'il faut pour empêcher l'Arménie de violer le droit international et de se livrer intentionnellement au meurtre de civils et exiger qu'elle retire ses forces armées des territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

L'Azerbaïdjan fera tout son possible pour que les responsables de ces actes inhumains n'échappent pas à la justice et qu'ils rendent des comptes.

---